



Xk color

Emulsion de sol pigmentée

Fiche technique

Principalement destinée à rénover la couleur d'origine, et peut être également utilisée pour en changer la couleur. S'utilise sur les sols thermoplastiques, peints ou bétons-teintés.

Disponible dans les coloris du nuancier de teintes standards RAL.

Produit prêt à l'emploi qui s'applique de préférence avec un mouilleur ou un rouleau. S'utilise en une couche grâce à son fort pouvoir couvrant.

Revêtue de plusieurs couches d'une émulsion autolustrante pour obtenir un aspect brillant et la meilleure résistance possible au trafic.

Mode d'emploi

Application en 1 ou 2 couches à l'aide d'un rouleau ou mouilleur.

Mise en œuvre :

Décaper soigneusement le sol et vérifier le pH (entre 7 et 8). Le sol doit être parfaitement propre, dégraissé, dépoussiéré, sec et non friable.

Bien mélanger avec un agitateur plat.

Appliquer avec une brosse le long des plinthes, des zones masquées ou difficilement accessibles. Verser sur le sol. Imprégnier le mouilleur ou le rouleau, puis étaler uniformément le produit sans laisser de surépaisseur. Laisser sécher environ 1 heure pour une zone bien aérée. Puis appliquer au minimum deux couches de CYRIS.

Conditionnements

- Emballage : seau de 10 Kg

Données techniques

- Aspect : liquide opaque légèrement visqueux
- Consommation : 1Kg pour 5 à 8 m² par couche selon la couleur.

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Les bétons neufs devront avoir au minimum 3 semaines de séchage.

Les enrobés, asphalte devront avoir au minimum 15 à 20 jours de séchage.

Masquer les surfaces qui ne doivent pas être recouvertes.

Bien nettoyer le matériel à l'eau aussitôt après utilisation

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

23-01-2018

Ind. 9

